



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil
communal le 28 juin 2018**

RAPPORT N° 06/2018 AU CONSEIL COMMUNAL

Comptes communaux de l'exercice 2017

Tables des matières

Abréviations _____	1
Introduction _____	2
Présentation des comptes _____	2
Rapport du réviseur _____	3
Examen des comptes :	
Administration générale _____	4
Direction des systèmes d'information _____	5
Direction des finances _____	6
Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie _____	8
Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable _____	8
Direction des espaces publiques _____	10
Direction de la jeunesse, de l'éducation, de la famille et des sports _____	11
Direction de la sécurité _____	14
Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration _____	14
Direction de la culture _____	16
Autres remarques _____	17
Conclusions _____	18

Abréviations

ASR : Association Sécurité Riviera

CSR : Centre Social Régional

DAIE : Direction de l'Architecture, des Infrastructures et de l'Énergie

DASLI : Direction des Affaires Sociales, du Logement et de l'Intégration

DF : Direction des Finances

DJEFS : Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Famille et des Sports

DSI : Direction des Systèmes d'Information

ERP : Entreprise Ressources Planning (ou PGI : Progiciel de Gestion Intégré)

REVE : Réseau Enfance Vevey et Environs

RI : Revenu d'Insertion

Introduction

Vevey, le 18 juin 2018

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion a étudié les comptes communaux 2017 lors de 3 séances, les 22, 23 et 30 mai 2018. Elle a procédé à l'examen des comptes et elle a parcouru le préavis n° 06/2018 Comptes communaux de l'exercice 2017. Elle a reçu M. Olivier Volper, de la société SCF Révision SA, organe de révision des comptes de la Commune. Durant près de deux heures, M. Volper a présenté le rapport relatif à la vérification des comptes arrêtés au 31 décembre 2017 et a répondu aux questions des commissaires. La Commission de Gestion vous présente en annexe de ce rapport la conclusion de sa mission de contrôle et vérification de la comptabilité communale.

Ont participé aux travaux Mmes Marcia Ciana, Giuliana De Regibus, Maria Antonia De Stefanis, Isabel Jerbia, Annette Mayor, Marie Moya, Norma Riesen, Nana Sjöblom, Antoinette Walter, et MM. Eric Oguey, Julien Rilliet, Martino Rizzello, Olivier Schorer, Peter Schuseil et Gilles Perfetta (rapporteur). La Commission des Finances était représentée, selon un tournus établi par elle-même, par MM. Francis Baud, Patrick Bertschy, Alain Gonthier, Philippe Herminjard, Laurent Lavanchy et Werner Riesen.

Pour cet examen des comptes, nous avons pu bénéficier de l'apport prépondérant et avisé de M. Gilles Altermath. Le Municipal des finances, M. Etienne Rivier, nous a présenté sa synthèse de la situation financière de la Commune au 31 décembre 2017. Mme la Syndique Elina Leimgruber et Messieurs les Municipaux Michel Agnant, Jérôme Christen et Etienne Rivier, accompagnés des collaboratrices et collaborateurs de la Ville (Cheffes et Chefs de Service, Déléguées et Délégués, Responsables de secteur) se sont succédé durant les trois jours pour répondre aux interrogations de la Commission de Gestion. Qu'elles et ils soient vivement remercié·e·s pour leur disponibilité.

Présentation des comptes

Le Municipal Rivier débute sa présentation par le résumé des comptes 2017, tableau se trouvant en page 2 du préavis 06/2018. La marge d'autofinancement est de 155% (80% en 2016). La Commune retrouve une situation bénéficiaire permettant d'amortir le découvert au bilan de CHF 2'200'000.00. Le bénéfice peut s'expliquer par une baisse de l'engagement de personnel et l'amélioration des recettes fiscales.

M. Rivier signale une stabilité dans l'évolution des charges par nature. Quant à l'évolution de l'autofinancement par rapport aux investissements nets, celui-ci est favorable en 2017, malgré l'augmentation des investissements.

Le tableau des bilans comparés montre notamment la baisse du découvert qui passe de CHF 14'468'545.75 à CHF 12'142'977.87.

Rapport du réviseur

Ci-dessous se trouvent les conclusions du rapport de vérification (version finale), signées par M. Olivier Volper, responsable du mandat, et M. Christophe Pointet. Il est à noter que lors de la rencontre avec M. Volper le 22 mai 2018, le rapport n'était pas finalisé.



Ville de Vevey

- 40 -

IV. CONCLUSIONS

Les vérifications auxquelles nous avons procédé sont énoncées dans le corps du présent rapport; elles nous ont permis de nous assurer de la concordance entre les écritures contrôlées et les documents comptables présentés.

Les vérifications effectuées n'appellent aucune remarque particulière.

Nous pouvons donc déclarer que les états reproduits en annexes ressortent de la comptabilité et que l'évaluation des actifs retenus au bilan, dont le total atteint Chf 248'943'091.60 est en accord avec les dispositions légales en la matière.

Nous relevons enfin que la comptabilité est tenue avec soin et exactitude, que le classement des documents et des pièces comptables est bien ordonné et que tous les renseignements que nous avons été appelés à demander nous ont été fournis à notre entière satisfaction.

Vevey, le 24 mai 2018

SCF-REVISION S.A.


Olivier Volper
Expert -réviseur agréé
(responsable du mandat)


Christophe Pointet
Expert -réviseur agréé

Examen des comptes

Administration générale

100.3003 Jetons de présence

Il s'agit de tous les jetons de présence (Conseil Communal, commissions *ad hoc* et commissions permanentes). Pour la Commission de Gestion, le total des jetons de présence était de CHF 17'600.00 en 2015-2016 et de CHF 16'250.00 en 2016-2017.

121.3101 Impression brochures budget, comptes et rapport de gestion

Il s'agit de l'impression du rapport de gestion, CHF 10'467.50 qui était auparavant imputé ailleurs dans Administration Générale.

121.3170.03 Vin offert

Pas d'explication particulière, il y a eu moins de demandes en 2017.

121.4362 Remboursement de frais

Le centre d'impression a généré un bénéfice.

122.4359 Recettes publicitaires écrans d'information entrées de Ville

Un nouveau contrat a été signé avec l'entreprise d'affichage extérieur. Au budget 2017, un compte 470.4359 avait été créé pour recevoir ces recettes à la place du 122.4359. Finalement, elles ont été directement déduites du 122.3185 *Prestations fournies* par des tiers.

125.3182 Téléphones

La différence entre compte 2016 et compte 2017 s'explique par la mise en place d'un nouveau système de communication téléphonique interne (Voice over Internet Protocol - VoIP).

130.3654 Association suisse "l'Enfant et l'Hôpital", groupe Riviera Chablais

Subvention ponctuelle. L'Association a fait une demande unique.

141.3092 Frais de recherche de personnel

Il y a eu l'engagement de deux Chefs de Service en 2017, pour lesquels une entreprise externe de recrutement a été mandatée. Le recrutement d'un Chef de Service coûte entre CHF 30'000.00 et 40'000.00 (mandat pour d'évaluation de candidats environ CHF 25'000.00 et publicité environ CHF 10'000.00).

Mme la Syndique explique que la majorité de la Municipalité estime nécessaire de mandater une entreprise de recrutement pour l'engagement d'un Chef de Service. Le Chef de Service complète en expliquant que les entreprises de recrutement apportent une analyse sur les candidats qui décrit notamment les domaines d'efforts que la personne devra améliorer si elle ou il est engagé.

Un commissaire demande quel bilan fait la Municipalité sur les engagements de Chef de Service, car des expériences récentes semblent montrer que mandater une entreprise de recrutement ne garantit pas l'engagement de la personne idéale. Le Chef de Service répond que les agences de recrutement apportent une analyse externe et détaillée sur les candidatures. La Syndique répond qu'en ce qui concerne la DEP l'entrée en fonction de l'ancien Chef de Service s'était fait à un moment difficile pour ce service.

141.3099.01 Sécurité au travail

Il s'agit des frais d'affiliation à l'Association Vaudoise de Santé et Sécurité au Travail et des frais du Chef sécurité.

141.3093 Frais sanitaires concernant le personnel

Frais pour une campagne de vaccination du personnel de la Voirie.

150.3101 Frais de bureau et économat

Budget prévu notamment pour le paiement du bulletin des Communes qui a été payé directement par celles-ci finalement.

150.3161 Loyers et charges (bureaux rue du Simplon 48)

En 2017, la seule opération comptable concernant les locaux de la Rue du Simplon 48 est la facturation à la Fondation Apollo de la moitié du montant d'un décompte de chauffage pour la période 01.07.2015 – 30.06.2016.

150.4528 Contributions des Communes du district

La contribution de Vevey est incluse dans ce montant. La part de la Ville se trouve au compte 121.3528 Participation aux charges du Service des Affaires Intercommunales, CHF 187'227.75.

150.3185 Honoraires, études et frais d'expertises

Le montant prévu au budget n'a pas été dépensé, mais il est nécessaire de le garder pour mandater une éventuelle étude ou expertise externe.

Direction des systèmes d'information

190 Service informatique

La différence entre le budget et les comptes est due notamment au non-engagement d'un collaborateur auxiliaire, aux variations des coûts d'entretien et à la prestation de maintenance de 5 ans qui font baisser les coûts annuels.

190.3111 Achat matériel informatique et logiciels

Les investissements pour l'ERP se sont stabilisés en 2017 et diminueront en 2018. Les soumissions de marchés publics ont été faites puisque certains investissements dépassaient CHF 150'000.00.

190.3182.01 Frais de gestion du site internet www.vevey.ch

Deux éléments sont sur ce compte : la maintenance du site vevey.ch qui a été minimale en 2017, et la captation des séances du Conseil Communal (voir aussi 190.3185 Honoraires, études et frais d'expertises).

190.4362 Remboursement de frais

Il s'agit là de revenus issus de l'installation du système information à l'ARAS. Le Chef de Service précise qu'il a été prudent pour le budget de ce poste.

191.3116 Achats de données pour le SIT

Achat de photos aériennes et d'autres données à la Confédération.

192.4526 Participations de Communes aux frais de fonctionnement de Cartoriviera

Sur ce montant, CHF 65'000.00 sont payés par les Communes de la Riviera. Le reste provient des associations intercommunales utilisant les services de Cartoriviera.

Direction des finances

200.3012 Salaires du personnel auxiliaire

Salaires de personnes engagées en temporaire.

200.3184 Frais de contentieux et de poursuites

Ces frais varient chaque année et sont difficiles à prévoir au budget. À noter aussi le 200.4362 - Remboursement frais sommations et contentieux (p. 22).

200.3185.01 Contentieux et avis de droit

Concerne notamment des affaires au niveau des ressources humaines (une convention de départ et deux procédures de licenciements). Ces frais ne figurent pas dans la section 140, car tous les frais de ce genre sont réunis dans ce compte sous la DF. Par ailleurs, au vu des montants, la DF examine la possibilité de contracter une assurance de protection juridique.

200.3210 Intérêts débiteurs sur emprunts à court terme et divers

Pas de charges en 2017, mais des produits sous 200.4221 (p. 21)

200.3330 Amortissement du découvert au bilan

200.3809.04 Attribution au fonds de réserve pour l'égalisation de la péréquation et de la facture sociale

Ecritures de bouclage mentionnées dans le préavis en page 3.

200.4529.02 Versement du Fonds de péréquation pour couverture partielle des dépenses thématiques

Versement pour l'année 2016

220.4090 Impôts récupérés après défalcation

C'est une année creuse dans la récupération des impôts.

220.4411 Impôt sur les gains immobiliers

Le montant au budget était trop optimiste. Le montant au budget 2018 est de CHF 600'000.00.

251.3011 Traitements (Administration Gérances)

Voir aussi le poste 200.3011. Il y a une ventilation différente, car le personnel fait encore partie de la même direction en 2017. Il y avait des incertitudes par rapport à ce service en 2017.

252.3011 Traitements

252.3080 Personnel intérimaire facturé par des tiers

Engagement de deux personnes auprès de l'OSEO pour l'entretien du stade de Copet le samedi et dimanche, car il n'est pas possible de demander au concierge de travailler 7 jours sur 7. Il y a plus de prestations fournies, donc l'addition des deux comptes est plus élevée que la somme en 2016.

252.3124 Achats et consommation de combustibles

Les prix du marché ont augmenté et les niveaux des stocks étaient bas donc plus d'achats ont été nécessaires.

253.3189 Nettoyages effectués par des tiers

Le budget a été surestimé, notamment pour le bâtiment de l'Ex-Epa.

253.4231.03 Loyers rue des Communaux 2 A

Loyers payés par l'association Appartenances.

253.4231.34 Loyers av. Général Guisan 69

L'appartement du 1er étage a été nouvellement loué en 2017 à un bureau d'architecte.

257.3011 Traitements des concierges

La baisse est expliquée par l'engagement de personnel intérimaire (voir 252.3080 Personnel intérimaire facturé par des tiers). Il y a externalisation des prestations de conciergerie pour s'adapter aux besoins changeants. L'utilisation des prestations fournies par l'OSEO était une première en 2017 qui a bien fonctionné. Le personnel sous 257.3012 (Salaires des concierges auxiliaires) est payé à l'heure. Par principe de fidélisation, en cas de départ des concierges, ils sont remplacés par des auxiliaires qui, à terme, sont pérennisés (compte « traitements »).

257.3141.20 Entretien horloges de la Ville

Installation d'un système pour interrompre les cloches de la Tour St Jean durant la nuit. Ces travaux font suite à des plaintes du voisinage et à une analyse révélant un niveau de décibels trop élevé à l'intérieur des appartements proches de l'édifice.

257.4271.03 Loyers kiosques et autres immeubles

Il s'agit des loyers du kiosque du Bois d'Amour, de la rotonde « Babettes » et du kiosque du débarcadère Vevey La Tour.

257.4904 Imputation interne de loyer

Il s'agit du bâtiment du CEPV. Il y a aussi le même type d'imputation pour les loyers des garderies.

258.4231 Loyers bureaux de l'Etat

Un loyer a été versé en retard. Les comptes 2018 feront figurer un montant totalisant le versement de 13 loyers.

272.3141 Entretien courant des bâtiments

Certains entretiens sur la place de camping de la Pichette ont été reportés.

275.3121 Achats et consommation d'eau

La piscine a des fuites. Ce n'est pas un gag.

275.3141 Entretien courant

Le budget est dépassé car des travaux ont dû être faits en urgence, soit le remplacement d'une conduite et la réparation de la chambre froide du restaurant.

276.3141.32 Travaux d'entretien spéciaux (Parking du Panorama)

Ces travaux ont été reportés.

281.3141 Entretien courant des bâtiments

Entretien d'urgence suite à un dégât sous le parquet.

291.4271 Loyer du concierge (résident)

Erreur au budget, le loyer est de CHF 1'000.00 par mois.

296 Vignobles et Cave de l'Hôpital

Globalement en déficit, mais il est indiqué qu'il y a une augmentation du chiffre d'affaires depuis 2015 (voir compte 2962.4355 Ventes de vins et moûts et statistiques de rendement à la p. 175). Il est indiqué qu'en analysant les 10-15 dernières années, on peut dire que ce secteur est à l'équilibre financier, mais il ne faudrait pas continuer avec des années déficitaires. La Commune cherche à atteindre l'équilibre financier.

2962.3141 Entretien courant

Réparation de l'installation de refroidissement et réparation en urgence du pressoir.

Direction de l'architecture, des infrastructures et de l'énergie

300.3011 Traitements

300.3012 Salaires du personnel auxiliaire

L'évolution du personnel entre 2016 et 2017 est la suivante : engagement d'un chargé de la sécurité feu en 2016 qui était auxiliaire encore en 2017. Ce poste passera sous *Traitements* en 2019. Des étudiants de l'EPFL ont été engagés pour digitaliser les plans de la Ville, c'est pourquoi *300.3185 Honoraires, études et frais d'expertises* baisse et *300.3012 Salaires du personnel auxiliaire* augmente.

Direction de l'urbanisme, de la mobilité et du développement durable

351.3080 Personnel intérimaire facturé par des tiers

Compensation d'un collaborateur absent pour cause de maladie.

351.3102.03 Frais d'affichage s/domaine public (anciennement n° 301.3102.03)

Dépenses stables ces dernières années. Contient deux factures en 2017 :

1. Affichage abribus et Cityplans 2016 (CHF 48'432.00)
2. Affichage culturel et prévention routière 2017 (CHF 77'025.60)

351.3516 Mesurations numériques

Le canton a fait une demande de mesures cadastrales (Registre foncier). Cette exigence cantonale n'est pas prévisible, donc pas possible d'inscrire au budget. La dernière demande de ce type venant du canton avait eu lieu en 2001.

351.3809 Attribution au fonds de réserve pour création places de stationnement

C'est un poste difficile à estimer, par habitude le montant de CHF 20'000.00 est inscrit. Celui-ci est balancé par le compte 351.4309 *Contributions compensatoires pour places stationnement non réalisées*.

351.4272.01 Concessions d'affichage (anciennement n° 301.4272.01)

Les recettes pour 2017 comprennent :

- La contrepartie des deux factures indiquées au compte 351.3102.03 *Frais d'affichage s/domaine public* (abribus/cityplans et affichage culturel + prévention routière).
- Le paiement de la concession pour l'affichage publicitaire en Ville et au Panorama.

Explications du Chef de Service : suite à un contrôle de la TVA, celle-ci a décidé que la concession pour affichage publicitaire de la SGA devait être soumise à la TVA. Dès lors, un rétroactif sur 5 ans a été facturé à la SGA, ce qui explique les recettes extraordinaires enregistrées pour l'exercice 2016. En 2017, la facture du 04.12.2017 pour l'affichage publicitaire du 01.12.2016 au 30.11.2017 d'un montant de CHF 94'642.75 (hors TVA) n'a pas fait l'objet d'une facture de la part de la DU sur l'exercice 2017, mais sur 2018.

En résumé, les montants dans ce compte sont :

- Pour l'exercice 2016, les recettes extraordinaires dues à un rétroactif de 5 ans de la TVA.
- Pour l'exercice 2017, la facture de CHF 94'642.75 (hors TVA) est enregistrée sur l'exercice 2018, d'où un manque dans les comptes 2017 et un surplus dans les comptes 2018.

351.4313 Permis de construire et permis d'habiter

La taxe est calculée en pourcentage du coût de construction. Le Chef de Service explique que le système de calcul actuel fait qu'il n'y a pas de proportionnalité entre le montant perçu et le coût du travail des collaborateurs du service car, par exemple, un projet de construction au coût modeste et mal géré demandera beaucoup de travail du service alors que la taxe perçue sera très faible. Le règlement de taxation a été révisé et un préavis sera présenté au Conseil communal en septembre 2018.

352.3653.02 Promotion de l'eau du réseau

L'Agenda 21 a initié le concept Ô d'ici qui avait pour deux cibles : les entreprises et les cafetiers-restaurateurs (inciter les cafés et restaurants à installer des systèmes de fabrication d'eau gazeuse). La première cible a été atteinte, la seconde pas. La direction du SIGE n'a pas sollicité Vevey pour atteindre le public cafetiers-restaurateurs en 2017 et le budget n'a pas été repourvu en 2018.

352.3667 Communication pour mise en œuvre de la subvention en faveur des jeunes pour les transports publics

Il s'agit de la production d'un flyer. Comme il en restait en 2017, de nouveaux flyers n'ont pas été imprimés.

353.3311.01 Amortissement de la vélostation à la gare CFF (15/2015, 9141.353.01)

Amortissement sur 10 ans.

353.3667 Incitation à l'usage des transports publics et à la mobilité douce

Cette mesure vise les 15-25 ans, elle fonctionne bien.

Direction des espaces publics

400.3012 Salaires du personnel occasionnel

La DEP a employé beaucoup d'auxiliaires, notamment un responsable Voirie et un responsable Espace vert dès le 17 juillet. Globalement, l'addition des comptes 400.3011 et 400.3012 est inférieure à la somme au budget. En 2019, le service atteindra une stabilité sur ces comptes.

400.3185 Honoraires, études et frais d'expertises

Pas eu besoin en 2017, mais utilisé en 2015 et 2016.

400.3669 Subvention en matière de lutte contre les incivilités

Montant en faveur des propriétaires privés pour le traitement des tags (établi en 2013). Le dossier est compliqué à remplir ce qui freine les propriétaires à faire la demande. Pour l'effacement des tags sur l'espace public, c'est la DEP qui intervient ; pour les bâtiments communaux, la DAIE intervient ; pour les dégâts sur la signalisation routière, c'est à la charge d'ASR.

400.3526.01 Participation à l'assainissement de la décharge SAVIEZ 3

Paiement de la facture, calculé en fonction d'une clé de répartition, et envoyée par la Commune de Montreux qui gère la décharge.

410.3080 Personnel intérimaire facturé par des tiers

Collaborateurs issus de l'EVAM. Un projet n'a pas été effectué en 2017, donc pas d'engagement.

410.3114.02 Achats de matériel décoratif

Economie sur achats et réparation de matériel défectueux.

410.3163 Locations d'objets mobiliers et de matériel pour manifestations organisées par des tiers

Dépend du nombre d'initiatives privées, qui étaient moins nombreuses en 2017.

411.4516 Subside pour travaux lacustres

Pas possible de faire les travaux en 2017, ceux-ci ont été reportés à 2018.

412.3147 Travaux et transports exécutés par des tiers

Report de crédit (CHF 14'500.00) pour le portail de fermeture à la digue, ainsi que le changement des chaînes mères.

420.3135.02 Achats produits de déneigement

Fin 2015, le silo était quasi plein car peu de sel utilisé. Pas d'achat en 2016, mais plus que budgeté en 2017.

420.3141 Entretien des édicules et WC publics

Moins de vandalisme, il y a une certaine stabilité dans l'entretien. Préavis pour rénovation en 2018.

430.3114.02 Achats et entretien de machines terrains de sport
Entretien des terrains de sport transféré à la DJEFS.

430.3122 Achats et consommation de gaz
Hiver plus rigoureux.

431.3012 Salaires des ouvriers temporaires (Cimetière et centre funéraire)
Le poste de responsable Espace vert était gelé en début d'année, donc beaucoup d'auxiliaires engagés. Les responsables secteur de la DEP ont fait beaucoup d'heures supplémentaires.

440.3102 Annonces et abonnements journaux
La communication pour la déchetterie a été payée par un autre compte.

440.3102.01 Communication et sensibilisation
La campagne prévue en 2017 a été reportée à 2018.

440.3188.207 Traitement déchets verts souillés
17 factures de la SATOM pour traitements de feuilles mortes.

440.3812 Attribution au Fonds de réserve pour la gestion des déchets
Attribution car excédent sur la taxe déchet.

440.4354.04 Revente métaux
Meilleure identification des réseaux de revente.

440.4812 Prélèvement sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets
Le prélèvement prévu au budget n'a pas été utilisé.

Direction de la jeunesse, l'éducation, de la famille et des sports

501.3011 Traitements

501.3012 Salaires du personnel auxiliaire

501.3080 Personnel intérimaire facturé par des tiers

Suite au départ à la retraite du répondant aux équipements scolaires. La direction a passé par une agence de travail temporaire pour l'engagement d'un remplaçant à ce dernier. Il est rare qu'un service passe par une agence temporaire, mais dans ce cas cela a bien fonctionné. Du personnel auxiliaire a été engagé pour l'accompagnement des élèves dans le cadre du collège provisoire du SIGE. Par obligation légale, le personnel engagé doit être formé (éducatrices / éducateurs de la petite enfance).

501.3112 Achats de mobilier scolaire

Achat pour différents collèges, à l'exclusion du collège provisoire sis au SIGE.

501.3522 Frais d'écolages versés à d'autres Communes

Le nombre d'élèves qui fréquentent des établissements hors de la Commune fluctue d'année en année. La baisse en 2017 s'explique par le fait que le forfait par élève est passé de CHF 1'500.00 à 4'000.00 et c'est la Commune qui doit le payer, plus les parents. Ainsi le service évite d'envoyer une ou un élève dans une autre Commune. D'autre part les autres Communes sont de plus en plus réticentes à recevoir ces élèves.

501.3662 Subventions pour les études musicales

Il y a eu une baisse des demandes effectuées par les parents, mais les critères d'attribution restent les mêmes.

501.3662.01 Subventions pour les frais de transport et de repas des élèves scolarisés hors Vevey

501.3662.02 Subventions pour les frais d'échanges de classes

Frais pour des élèves en classe de raccordement ou dans les programmes « sport/art et études »

501.4901 Imputation interne frais de personnel

Imputation du travail effectué en faveur du REVE.

505.3141 Entretien courant

Un escalier extérieur de secours a dû être installé. Celui-ci n'était pas prévu.

505.3181 Frais d'affranchissements

L'achat de timbres a été reporté à 2018 car le stock était suffisant en 2017.

506 Activités de vacances

La plage d'accueil a été élargie (avant et après les activités) et un service de transport a été proposé aux parents. Mais cela a été peu utilisé et ne sera pas reconduit en 2018. Le budget n'a pas été entièrement utilisé, mais les activités offertes n'ont pas été réduites. Il y a par ailleurs eu une augmentation du nombre de passeports vendus en 2017.

507.3664 Subsidés pour soins dentaires

Le nombre et surtout le montant des subsides sont difficiles à évaluer donc le budget. Les personnes au bénéfice du RI doivent s'adresser au CSR maintenant.

509 Activités de prévention

Au niveau des écoles, de nombreuses activités sont prises en charge pour le canton. Il n'y a pas eu de baisse du nombre d'activités.

520.3188 Frais de transports

Frais de déplacement pour la piscine. Grâce à un contrat avec une nouvelle entreprise de transport, lorsqu'une course est annulée elle n'est pas entièrement facturée ce qui n'était pas le cas auparavant.

520.3189 Conférences, spectacles et autres manifestations

Ce montant varie en fonction des demandes des enseignants. Le service répond rarement par la négative aux demandes. Suite à l'entrée en vigueur de la gratuité des activités extrascolaires, un catalogue d'offres culturelles sera développé en collaboration avec la Direction de la culture.

520.3662.02 Subsidés pour les cours et camps de ski

Il y a eu moins de journées de ski en 2017 à cause de la météo et du niveau d'enneigement.

526.3122 Achats et consommation de gaz

Une facture de la Compagnie du Gaz (CHF 7'302.15) a été faussement imputée à ce compte alors qu'il s'agissait de frais de chauffage pour le temple de Gilamont.

526.3141 Entretien courant des bâtiments

Des travaux non prévus ont dû être effectués aux collèges du Clos et de la Veveyse.

526.4271.01 Locations de salles

Imputation pour la location des classes, contreparties aux comptes 522.3161 et 522.3161.01 (p. 74), puis au 570.3161 (p. 77).

528.3151.01 Entretien du matériel informatique et maintenance des logiciels

Le service travaille à présent avec la DSI au lieu d'un prestataire externe.

528.3512 Remboursement subventions J+S

Il existe deux systèmes, forfait ou facture, qui ont permis un gain de CHF 4'000.00 en 2017. Le choix du forfait sera évalué sur deux ans. Ce compte est lié au 528.4512 *Subsidés cantonaux*.

58 Secteur famille

Il y a eu en 2017 un grand nombre d'arrêts maladie, de congés maternité et de baisse de taux de travail ce qui provoque la baisse des traitements et l'augmentation des salaires du personnel auxiliaire. Au sein des unités d'accueil préscolaire et parascolaire, il y a généralement beaucoup de mouvement.

58101.3904 Imputation interne de loyer

Il était prévu au budget d'imputer CHF 250.00 le m2 pour le loyer et c'est finalement CHF 200.00 qui ont été facturés.

58205.3113 Achats mobilier et matériel

Le vestiaire a subi des travaux et offre à présent 30 places de plus. En contrepartie, prélèvement sur le compte 58205.4809 (p. 91).

58205.4525 Contribution du Réseau Enfance Vevey et Environs (REVE)

Ecriture calculatoire. Le budget a été surestimé.

584.3185 Honoraires et frais d'expertises

Un mandat a été confié pour une étude sur la gouvernance du réseau REVE.

584.3301 Défalcatons sur contentieux et escomptes

Des factures non payées sont défalquées après des procédures de poursuite et la réception d'actes de défaut de bien.

584.3904 Imputation interne de loyer

Déménagement de l'administration de Simplon 14 à Clos 9.

590.3655 Subventions Association La Fourch'ouette

Il y a eu un malentendu car la subvention était à la DASF auparavant. Suite à une rencontre avec le comité, la situation a été rattrapée en 2018.

590.3901 Imputations internes de frais de personnel

Il y a une adaptation sur le poste de la coordinatrice de l'accueil parascolaire afin de mieux correspondre à la réalité.

Direction de la Sécurité

6552.3144.01 Nouvelles canalisations et hydrants

Ce compte montre la participation de Vevey aux travaux effectués par le SIGE.

Direction des affaires sociales, du logement et de l'intégration

700.3011 Traitements

La différence entre les comptes/budget est due à l'engagement de la Cheffe de Service au 1er juillet 2017. En 2017, il y avait une surcharge de travail pour le personnel en place.

La Commission rapporte que le service fait part d'une demande d'engagement d'adjoint à 70% inscrite au budget et que cette dernière est refusée par le Chef de Service RH.

Dans une réponse de la Municipalité transmise par le Chef de Service RH, on nous informe que :

- En 2016, le poste d'adjoint DASF a été transféré à la DEJFS. Un poste de secrétariat à 70% était vacant à la DASF et l'est resté après le départ de M. Gerber.
- En 2017, le poste de secrétaire a été transformé en poste d'adjoint du CS DASLI.
- Ce poste a été mis au budget 2018 et n'a jamais été gelé
- Le poste d'adjoint de la DASLI a été provisoirement utilisé pour renforcer le secrétariat de la DASLI dans l'attente d'une définition de la direction de la DASLI comprenant l'internalisation ou l'externalisation du secteur Gérances.

700.3161 Loyers et charges

Remboursement au CHUV pour l'occupation de leurs locaux.

700.4271 Loyers bureaux av. du Général-Guisan 69

Loyers encaissés en trop en 2017.

703.3011 Traitements

703.3012 Salaires du personnel auxiliaire

Plus bas que le budget car poste de la déléguée vacant pendant 3 mois. Au premier semestre, engagement d'un auxiliaire (ancienne stagiaire). Il y a aussi eu un congé maternité.

703.3161 Loyers et charges

Correspond notamment aux loyers des maisons de quartier (Villa Métisse et Espace Bel Air) et au local des Samaritains partagé avec l'Association « Français en Jeu » à la rue du Midi, 15. Dans ce

compte, ne figurent pas les loyers encaissés par l'APERO -Association Pour les Environs de la place Robin- pour les locations de l'Espace Bel Air. L'APERO annonce, à son AG 2017, des encaissements d'un montant de CHF 8'000.00 pour les années précédentes. La rétrocession de ces locations n'a pas été faite par l'APERO en 2017 et, par conséquent, ne figurent pas dans les comptes de la Ville.

703.3655.01 Subvention à l'Association "Français en Jeu"

En 2016, il y a eu une réflexion sur les prestations aux personnes migrantes. Proposition a été faite à l'association Français en Jeu pour gérer selon une autre méthode, mais elle a refusé. Le cours a été créé à l'interne du bureau de l'intégration par l'engagement d'une personne en auxiliaire.

703.3663 Subvention aux manifestations multiculturelles

Contient notamment la subvention à l'APERO (CHF 3'000.00).

703.4515 Participation du Canton

Subvention cantonale pour les cours de Français.

740.3665.07 Mesures d'allégement de la taxe de base par habitant pour les déchets

Lié aux naissances donc varie chaque année.

740.3654.04 Subvention à CARITAS

L'aide à Caritas fait maintenant partie de la facture sociale, mais ce montant est conservé pour des dépenses d'urgence.

752.3655.02 Loyers du Panorama - Prise en charge du déficit

Beau Séjour paie un loyer à la Ville. En fonction des entrées que cette institution encaisse (location de salle) et frais d'entretien, elle présente un décompte au service. Le déficit est comblé par la Commune.

760.3012 Salaires du personnel auxiliaire

Poste prévu depuis plusieurs années pour un projet d'étude sur le logement, mais il n'y a pas eu de temps en 2017 pour lancer ce projet.

760.3091 Frais de formation du personnel

Vu l'effectif réduit du service, il n'y a pas eu de possibilités de formations.

760.3185.01 Contentieux et avis de droit

Frais de justice remboursés à un locataire suite à une opposition de résiliation. Devrait figurer sous le compte 200.3185.01 Contentieux et avis de droit (p. 19).

760.3655.02 Centre d'accueil de nuit CARITAS

Prestation du plan Grand Froid, pas utilisé en 2017.

Direction de la Culture

814.3653.07 Frais de salles, soirées de sociétés locales

Ce compte varie selon les demandes de remboursement de location de salle adressées au Service culturel, il est donc difficile de l'évaluer au budget.

814.3653.54 Association Festivalocal

La taille du festival a été réduite en 2017 (2 scènes au lieu de 4), donc la subvention a été diminuée.

814.3653.46 Pictobello

Pictobello dépasse de CHF 8'000.00 le budget prévu. En 2017, tous les frais engendrés par la manifestation ont été imputés sur ce compte, ainsi le service connaît exactement le coût de cet événement qui est le seul entièrement organisé par la Ville. Le budget du compte *814.3653 Aides et subventions à des manifestations culturelles* a été utilisé pour compenser. Il serait nécessaire d'augmenter le budget de Pictobello à l'avenir.

82041.3012 Salaires du personnel auxiliaire (Musée Historique de Vevey)

La directrice n'a pas réussi à engager du personnel. Pour une expo ou des activités en particulier ?

82042.3124 Chauffage (Bâtiment Musée Historique de Vevey)

Sous-estimation du budget.

82042.3161 Loyer

Il y avait un retard sur le paiement du loyer. Les loyers sont maintenant à jour.

8205.3011 Traitements (Cabinet des estampes)

Le budget 2017 de ce poste était inférieur de 150'000.– suite à une erreur de calcul. Pour compenser cette erreur ainsi que d'autres de plus faible importance, il avait été jugé plus simple de corriger le compte de recettes *141.4361.04 Correctif de la masse salariale (vacance des postes de trois mois)* de CHF 1'000'000.00 à 840'000.00.

82021.3170.03 Animations annuelles et ponctuelles (Musée des Beaux-Arts, Exploitation du musée)

Un montant de CHF 5'000.00 était prévu pour l'organisation de soirées littéraires. Ce projet n'a pas pu être mené en 2017 par manque de ressources humaines.

82021.3802 Attribution au fonds Anne-Marie Zeerleder-Thormann

Ce compte doit être mis en regard avec les comptes *82021.4222 Intérêts et dividendes sur legs Anne-Marie Zeerleder-Thormann* et *82021.4241 Gains comptables sur titres du legs Anne-Marie Zeerleder-Thormann*. Au final, il y a un bénéfice comptable. Voir aussi le poste *9282.36 Fonds de réserve Anne-Marie Zeerleder-Thormann* dans le tableau de la page 177.

82022.3189 Surveillance des locaux

Les prestations de surveillance figurent au compte *82022.3141 « Entretien courant »*. Il s'agit d'un contrat avec une entreprise de sécurité.

82031.3102 Annonces et abonnements journaux (Musée Suisse de l'Appareil Photographique)
Coupes décidées par la direction pour faire des économies.

82031.3012 Salaires du personnel auxiliaire

L'augmentation est due à l'engagement de personnel pour le service de nettoyage. Ce compte est à mettre en regard de l'enveloppe prévue au *82032.3011 Traitements des concierges* qui n'a pas été utilisée.

82031.4362.01 Finances d'inscriptions aux ateliers

Le taux de travail d'un collaborateur est passé de 100% à 80% donc il n'a pas pu s'occuper d'autant de fêtes d'anniversaires qu'en 2016.

8311.3102 Achats de livres et de disques (Bibliothèque-Médiathèque municipale)

L'augmentation du budget a été très utile pour le rajeunissement des collections et l'achat de nouveaux livres.

8312.3124 Achats et consommation de combustibles

La Commune est en attente depuis trois ans du décompte de chauffage qui est fourni à la bibliothèque-médiathèque par l'immeuble voisin.

8312.3141 Entretien courant (Bibliothèque - médiathèque)

Réparation de la cuisine et de la machine à café au Café Littéraire.

8312.4271 Loyer Café Littéraire

Les tenanciers ont demandé une baisse de loyer pendant 6 mois. Celle-ci a été acceptée par décision municipale et la différence sera remboursée à terme.

841.3012 Salaires du personnel temporaire (Eglise évangélique Réformée)

Engagement d'un remplaçant pour l'organiste et de personnel pour remplacer les préposés aux temples lorsqu'ils sont en vacances. Le système va rester ainsi jusqu'à leurs départs à la retraite (2019-2020).

Autres remarques

- Page 127, 314 *Dépenses d'entretien*. Le Chef de Service fait remarquer que le total de l'entretien correspond au budget.
- Page 187, *Donation Louis Meyer*. Il s'agit du bâtiment Grande Place 5 et les recettes de loyer s'élèvent à CHF 76'700.00.
- Remarque générale d'un commissaire sur la baisse des traitements et l'augmentation de l'engagement d'auxiliaires. La Syndique répond qu'elle n'a pas cette impression et que ce n'est pas quelque chose de voulu.

Au terme 3 jours de discussions, la Commission de gestion s'est prononcée par 10 voix sans opposition, avec 1 abstention, en faveur des conclusions du préavis municipal et vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 6/2017 du 8 mai 2017, concernant « Comptes communaux de l'exercice 2017 »

VU e rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre jour

décide

d'approuver les comptes de l'exercice 2017, soit :

1. Comptes de la Ville
2. Comptes des fonds spéciaux gérés par la Ville

et d'en donner décharge à la Municipalité.

Au nom de la Commission de Gestion
Le président-rapporteur
Gilles Perfetta

